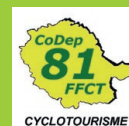


**DE JOUR  
COMME DE NUIT,  
JE SAUVE DES VIES**

**À VÉLO OU À PIED  
LE GILET JAUNE  
TE PERMETTRA D'ÊTRE VU  
PAR LES AUTOMOBILISTES  
SUR LE CHEMIN  
DU COLLÈGE**



**COLLÉGIEN,  
COMMANDE GRATUITEMENT  
TON GILET JAUNE SUR TARN.FR  
OU DANS LA RUBRIQUE CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL JEUNES DE L'ENT**



# DES GILETS JAUNES POUR LES COLLÉGIENS !

## UNE SENSIBILISATION DES COLLÉGIENS TARNAIS À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, ET PLUS PARTICULIÈREMENT À LA QUESTION DE LA VISIBILITÉ À VÉLO OU À PIED, SUR ET AUX ABORDS DES ROUTES.

### ☆ CONTEXTE

Le nombre de cyclistes tués a augmenté de 22 % depuis 2010.

Beaucoup de personnes perdent la vie chaque année dans des accidents de la circulation. Des automobilistes, des motards, des chauffeurs de poids lourds, des piétons, mais aussi et surtout des cyclistes. Ces derniers, selon les chiffres publiés par l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière, sont ceux qui accusent la plus grosse augmentation du nombre de victimes annuelles : + 22 % entre 2010 et 2017.

De plus, selon les statistiques nationales, de nombreux enfants sont impliqués chaque année dans des accidents graves, voire mortels, survenant dans des collisions sur le chemin de l'école et aux points d'arrêt des cars de transport scolaire, en particulier à l'attente, à la montée et à la descente du car.

### ☆ DES ACTIONS CONCRÈTES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le Département du Tarn a entrepris depuis plusieurs années des efforts en matière d'aménagements routiers et encourage le développement des modes de déplacements alternatifs ou doux (vélo, marche à pied...), avec la mise en place de voies vertes, véloroutes, circuits cyclables, aménagements de traverses d'agglomérations... En ce début 2018, une opération menée conjointement avec les responsables du Comité d'Organisation de la Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme (COSFIC 2015) va permettre de renforcer la signalétique incitant les automobilistes à la prudence à l'égard des cyclistes

De son côté, le Conseil départemental des jeunes, depuis sa création en 1992, a été à l'initiative de plusieurs projets traitant de la sécurité routière (campagne d'affichage à l'arrière des cars sur la sécurité aux abords des arrêts de bus, film de sensibilisation aux dangers de la conduite en état d'ébriété, promotion des moyens de déplacements doux en toute sécurité...).

Les jeunes élus actuellement en exercice avaient, parmi les différentes thématiques retenues en début de mandat, soulevé la question de la sécurité routière des collégiens tarnais dans leurs déplacements domicile / établissement scolaire.

**AUJOURD'HUI, EN PARTENARIAT AVEC LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME ET LE COMITÉ D'ORGANISATION DE LA SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME, ILS ONT DÉCIDÉ DE PROMOUVOIR AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DES COLLÉGIENS LE PORT DU GILET JAUNE PAR LES JEUNES CYCLISTES ET PIÉTONS, DE JOUR COMME DE NUIT, SUR LE CHEMIN DU COLLÈGE.**

## ☆ **OBJECTIF 2018**

Améliorer la visibilité pour les jeunes collégiens circulant à pied ou à vélo partout dans le département. Pour ce faire, chaque jeune élu est invité à mener dans son établissement une action de sensibilisation, à travers l'affichage et la distribution de flyers.

## ☆ **UN ENJEU DE TAILLE : « BIEN VOIR, MAIS AUSSI, ÊTRE BIEN VU ! »**

Il s'agira d'alerter les élèves sur les dangers de la circulation et, tout particulièrement, sur la nécessité d'être bien visible en toutes circonstances, de jour comme de nuit. Ce point ayant été identifié comme particulièrement sensible et important.

Le port d'un gilet n'est pas systématique, il est même rejeté par la majeure partie des jeunes. A l'aide d'outils de communication et sensibilisation, les jeunes Conseillers départementaux seront amenés à rappeler à leurs camarades les enjeux de sécurité et d'utilité de cet équipement.

Ce message sera appuyé concrètement par la distribution gratuite de 5 000 gilets jaunes aux élèves des 42 collèges publics et privés du Tarn, soit 30 % des collégiens touchés. Un visuel accueillant le slogan « De jour comme de nuit je sauve des vies » proposé par les Conseillers départementaux jeunes, illustrera le dos du gilet.

En portant son gilet de sécurité rétro-réfléchissant de jour, comme de nuit, chacun sera plus facilement identifié par les automobilistes et le risque d'accidents sera ainsi considérablement diminué.

## ☆ **CAMPAGNE DE COMMUNICATION AUTOUR DE L'OPÉRATION**

La campagne de communication à l'attention des collégiens sera lancée dès le mercredi 17 janvier, date de la première session du CDJ en 2018. Au programme : une conférence de presse à 11h30, la distribution d'affiches et flyers aux jeunes Conseillers pour diffusion dans leurs collèges et le lancement de l'opération via l'Environnement numérique de travail (ENT) et le site internet du Département, invitant les familles à réserver leur(s) gilet(s) en ligne.

## **ORGANISATION DE L'OPÉRATION**

Ce projet à dimension départementale, s'organisera en deux temps :

- **Sensibilisation dans les établissements et réservation des gilets en ligne** : Pour bénéficier gratuitement de leur gilet, les collégiens et leurs familles le réserveront sur le site internet du Département (<http://www.tarn.fr>) ou sur la page dédiée au CDJ sur l'ENT (<http://tarn.entmip.fr/conseil-departemental-jeunes/>) **du 18 janvier au 16 février 2018**.
- **Distribution effective dans les établissements** : La distribution des 5 000 gilets jaunes aux élèves ayant réservé leur équipement se fera en avril 2018, par les élus départementaux siégeant aux conseils d'administration des collèges accompagnés des Conseillers départementaux jeunes.

## **CONDITIONS D'OBTENTION DU GILET**

Pour pouvoir effectuer une demande de gilet de sécurité il faut :

- être scolarisé(e) dans un collège public ou privé tarnais ;
- compléter correctement le formulaire d'inscription ;
- utiliser une adresse e-mail valide.

Trois tailles de gilets sont proposées aux collégiens pour permettre à chaque élève intéressé de trouver l'effet le mieux ajusté à sa taille : Petit - Moyen - Grand

**Le Service de la jeunesse et des sports du Département du Tarn gèrera les réservations.**

Le système informatique mis en place permettra d'assurer une bonne répartition territoriale des bénéficiaires, et le meilleur taux de couverture possible de la demande. 30 % des élèves de chacun des 42 collèges pourraient être dotés.

# QUELQUES RÈGLES À RAPPELER RÉGULIÈREMENT.

## ☆ **PIÉTONS, CYCLISTES : PROTÉGEZ-VOUS !**

Pour les enfants sur le chemin de l'école : avec le changement d'heure à l'automne, le chemin de l'école se fait de nuit. A pied ou à vélo, il est recommandé de porter un gilet jaune quel que soit l'âge. Le gilet permet d'être bien vu par les automobilistes.

### **PIÉTONS : 10 RÈGLES RECOMMANDÉES PAR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

1. Sur le trottoir, marcher loin du bord ;
2. éviter de descendre sur la chaussée ;
3. être attentif aux véhicules ;
4. le long d'une route ou d'une rue sans trottoir, marcher à gauche de la chaussée. La nuit, porter des vêtements clairs et un accessoire réfléchissant ;
5. utiliser les passages pour piétons pour traverser ou, à défaut, rechercher l'endroit le plus sûr ;
6. avant de traverser, regarder à gauche, à droite, puis de nouveau à gauche avant de s'engager. Au milieu de la chaussée, regarder de nouveau à droite ;
7. aux feux tricolores, bien attendre que le bonhomme soit passé au vert pour traverser. S'assurer que tous les véhicules sont arrêtés ;
8. ne jamais courir pour traverser ;
9. faire très attention aux vélos et aux motos qui se fauillent entre les voitures ;
10. à un carrefour, lorsque l'on traverse, faire bien attention aux véhicules qui viennent des autres rues.

### **CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR LES CYCLISTES**

Un vélo en bon état et bien équipé contribue à garantir votre sécurité ainsi que celle des autres usagers de la route.

Les équipements obligatoires :

- deux freins, avant et arrière ;
  - un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge ;
  - un avertisseur sonore ;
  - des catadioptres (dispositifs rétro-réfléchissants) : de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche à l'avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales ;
  - le port d'un gilet rétro-réfléchissant certifié est obligatoire pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante ;
- le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers, depuis le 22 mars 2017.

**Pour en savoir plus sur la réglementation rendez-vous sur le site de Délégation à la sécurité et à la circulation routières**

**Pour toute information complémentaire sur l'opération :  
Tél. 05 63 45 65 94 - E-mail : jeunesse-sports@tarn.fr**